

SENNEVILLE SUR FECAMP – 76400 –

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 24/03/2017

DATE D’AFFICHAGE 24/03/2017

L’an deux mil dix-sept,
Le trente et un mars à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. LECOURT, Maire.

Etaient présents :
Mrs **Lecourt** Pascal, **Beudet** Jean-Pierre, **LEBAS** Claude, **Wallet** Jérôme, **BEAUDET** Patrice, **Fidelin** Philippe et **LEFEBVRE** Bruno.
Et Mmes **Betous** Huguette, **Cuvier** Christelle, **Denizot** Sylvie, **Dubos** Patricia. Mme **Lenormand** Monique.

Etaient absents et excusés :
MM. **CARET** Mickaël, **Gobbe** Laurent et **Monraisin** Claude.
Formant la majorité des membres en exercice.
Mme DUBOS Patricia a été élue **secrétaire de séance**.

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice: 15 Présents : 12 Votants : 12

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l’unanimité.
Monsieur le Maire fait le compte rendu des dernières réunions auxquelles il a participé :

Le 22 mars : Séance plénière de l’assemblée communautaire : DOB, Présentation de la nouvelle assemblée suite à la fusion etc...

- Madame Huguette Bétous fait un compte rendu de la réunion d’information de la bibliothèque qui s’est tenue le 18 mars dernier.

La bibliothèque fêtera ses dix ans en 2018 : Prévoir une manifestation à cette occasion.

Nouveau projet de faire une fresque sur le mur de l’école jouxtant la bibliothèque. Montant du devis 850 € (Julie Larnans et Alexandre Delaunay, artistes graffeurs).

Les membres de la bibliothèque prévoient une bourse aux livres en septembre 2017, et de contacter les artisans intervenants sur la commune afin de les solliciter pour une participation financière pour le projet de la fresque.

Le conseil municipal donne un avis favorable à ce projet.

- Monsieur Claude Lebas informe le conseil municipal qu’il se tiendra le 12 avril 2017 de 17 h 30 à 19 h 30 à la mairie, une consultation publique sur un recensement des indices de cavités souterraines et à ciel ouvert (RICS) sur l’ensemble du territoire intercommunal. Cette mission a été confiée à un bureau d’études spécialisé : EXPLOR-E. Un courrier d’information a été distribué à l’ensemble des habitants de SENNEVILLE SUR FECAMP.

- Monsieur Jean-Pierre Beudet informe le conseil municipal que 2 nouveaux panneaux STOP ont été mis en haut du val de la mer et que les lignes blanches « céder le passage » ont été repeintes dans le village.

Il indique la réception du terreau pour les semis et en ce qui concerne l’éclairage

de l'école, suite à la demande de M. Fidelin lors du dernier conseil municipal, les lumières seront éteintes à 19 h 15 et une ampoule sur deux sera enlevée.

En ce qui concerne les travaux pour l'accessibilité (ADAP) ; prévoir de donner un calendrier des dates des travaux de mise aux normes à la Préfecture. Les bâtiments concernés sont : l'école, la mairie, l'église, salle polyvalente et la salle des associations. (Prévoir 1 dossier d'investissement de 3000 €)

N° 31032017-01 COMPTE DE GESTION 2016 COMMUNAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le compte de gestion 2016 de la commune, proposé par Mr Le Comptable du Trésor, dont les écritures sont conformes et n'appelle aucune observation.

N° 31032017-02 COMPTE DE GESTION 2016 DU CCAS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le compte de gestion 2016 du CCAS, proposé par Mr Le Comptable du Trésor, dont les écritures sont conformes et n'appelle aucune observation.

L'excédent de fonctionnement de 1.340,08 € sera reporté au BP 2017 de la commune, le CCAS étant dissout.

N° 31032017-03 COMPTE DE GESTION 2016 LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le compte de gestion 2016 du lotissement, proposé par Mr Le Comptable du Trésor, dont les écritures sont conformes et n'appelle aucune observation.

N° 31032017-04 AFFECTATION DU RESULTAT

Vu l'excédent de fonctionnement de 94 425.40 euros, l'excédent d'investissement de 18 906.78 euros, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit au BP communal 2017 :

Investissement Article 1068 : 53 590.00 euros

Fonctionnement R002 : 40 835.40 euros

N° 31032017-05 ETAT 1259 : VOTE DES TAUX DES TAXES

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal la nécessité d'augmenter le taux des taxes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, l'évolution des taux comme suit :

Taxe d'habitation	:	7.32 %	produit attendu : 56.708 euros
Taxe foncière (bâti)	:	19.19 %	produit attendu : 97.466 euros
Taxe foncière (non bâtie)	:	62.16 %	produit attendu : 16.785 euros

Ces recettes seront inscrites au chapitre 73 de la section de fonctionnement du budget primitif 2017

N° 31032017-06 VOTE DU BP 2017

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le budget primitif 2017 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement pour un montant de 484 621.00 € ainsi qu'en dépenses et en recettes d'investissement pour un montant de 109 495.08 €.

N° 31032017-07 REAMENAGEMENT DU PRÊT N° 2152290

Proposition de refinancement de la Caisse d'Epargne :

Montant : 71 648.07

Taux : 1.48 %

Nb échéances par an : 1

Nombre d'années : 11

Nombre échéances total : 11

Montant échéance : 7 106.01 – Gain par échéance : 811.42

Gain total échéances : 1 008.17

Le Crédit Agricole, quant à lui, ne fera pas de proposition avant novembre 2017

N° 31032017-08 REHABILITATION SALLE POLYVALENTE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 24 897 € HT.

Une demande au titre de la DETR a été déposée et le dossier est à l'étude.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Pascal LECOURT